



## **COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH**

**DECISION n° 2022-348**

**I-I-15 Délibérations, décisions**

### **OBJET : CONTRAT ARTS LIVE ENTERTAINMENT**

#### **Le Maire de LA TESTE DE BUCH**

**VU** l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

**Considérant** que la Ville de La Teste de Buch, dans le cadre de sa saison culturelle 2022-2023, organise un spectacle le 18 novembre 2022 au Théâtre Cravey,

### **DECIDE**

#### **Article 1 :**

De signer le contrat avec ARTS LIVE ENTERTAINMENT dont le siège est situé au 8, rue de la Rochefoucauld à Paris (75009) afin de donner, dans les conditions définies par celui-ci un spectacle intitulé « UN CONSEIL D'AMI » le vendredi 18 novembre 2022 à 20h45 au Théâtre Cravey.

#### **Article 2 :**

La Ville de La Teste de Buch s'engage à payer à ARTS LIVE ENTERTAINMENT la somme de 14770 € TTC par mandat administratif sous 30 jours à réception d'une facture, répartie de la façon suivante :

- 11605 € TTC pour le prix du contrat de cession
- 3165 € TTC pour le forfait transport, hébergement et restauration

La TVA appliquée sur les recettes de la billetterie sera de 5.5 %.

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge un catering.

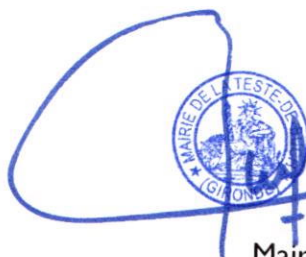
La Ville de La Teste de Buch prendra en charge les droits d'auteur.

#### **Article 3**

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 12/07/2022



**Patrick DAVET**

Pour le MAIRE  
et par délégation  
Le 1er Adjoint  
Gérard SAGNIER

Maire de LA TESTE DE BUCH  
Conseiller départemental de la Gironde

DGA Service à la  
population  
Direction de la Vie  
Culturelle  
Réf : SJ/ ERB 243498  
DGS :  
DGA :  
CAB :  
CS :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220712-DEC2022\_348-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/07/2022

Affichage : 20/07/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

